

179  
Réponses relatives aux écoles  
de St Maurice

1  
Rapport local: St Maurice N° 28.

St Maurice bas valais.

- a: c'est une petite ville
- b: Chef lieu du canton
- c: Paroisse du même nom, la ville et son agent.
- d: District de St Maurice.
- e: Canton de Valais.

Toutes les Maisons appartenantes au Report des écoles de la ville de St Maurice sont dans son enceinte exceptés le village des Fases consistant en cinq maisons éloigné d'un quart d'heure et la ferme de St Martin, une maison, distante aussi d'un quart d'heure.

ci dessus N° 20

ii: Eloignement: N° 20

b du village des Fases se en font de St Martin, un.

Il n'y a point d'écoles voisines moins distantes d'une lieue de celles de la ville.

II  
Instruction

Le Collège est composé de 3 classes: dans la première il y a environ cinquante quatre Eccliers en hivern et 30 en été: cette classe est distribuée en 3 leçons: dans la 1<sup>re</sup> on y apprend à lire aux enfants qui se trouvent presque tous de différentes forces, on s'y sert de l'Alphabet de l'Estivant. Dans la 2<sup>de</sup> on y apprend à écrire et on y perfectionne la lecture: dans la 3<sup>eme</sup> on y enseigne la grammaire de Pestant à chacun selon sa portée, ainsi que les principes de Religion et d'arithmétique.

Dans la 2<sup>de</sup> classe qui est composée de 12 Eccliers on y enseigne les vers principes de la langue latine et l'orthographe elle est distribuée en 3 leçons: la première pour ceux qui

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

et  
ot  
à  
ce  
q  
fé  
ll  
le  
q

B<sub>2</sub>

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

ét  
ot  
à  
ce  
ce  
q  
fé  
ll  
le  
q

Commentent à étudier par cœur la 1<sup>re</sup> pour ceux qui déclinent et  
s'en jouent: la 2<sup>me</sup> pour ceux qui font des thèmes. on s'y sert  
des Rudiments de Langrus, et on y apprend la catéchisme de Diocèse.

Dans la 3<sup>me</sup> classe qui est aussi composée de douze  
élèves. il y a 3 livres: dans la 1<sup>re</sup> on y enseigne la petite grammaire  
soit l'emph ou s'y sert des rudiments de Langrus on y explique Sella  
le vétéro Testamento historico: on y étudie les rudiments et catéchisme  
du diocèse. dans la 2<sup>de</sup> leçon on y enseigne la grande grammaire  
la 3<sup>me</sup> on y étudie les Rudiments de Langrus la nouvelle méthode  
le manuel des grammairiens le catéchisme du diocèse, un abrégé de  
Géographie: on y interprète Sella le vétéro Testamento historico  
Sella le prophétie historico, Cornelius Nepos &c; dans la 3<sup>me</sup>  
on y enseigne les humanités et Rhétorique par de Colonia on  
y historise les oraisons de Girard L'énide de Virgile &c; on  
y étudie un abrégé de mythologie; on tire les ouvrages latins des  
discours de l'Académie de Louvain à Nicolas Vernuloy, le discours  
français on les tire Quant aux figures des principes de Rhétorique  
par L'Abbe Girard et de la nouvelle Rhétorique par l'auteur  
de l'histoire publique et secrète de Henri IV &c; dans la 4<sup>de</sup>

- 6<sup>o</sup> On tient les écoles en hyver et en été sauf les vacances ordinaires  
qui commencent vers le 8<sup>bre</sup> jusque au commencement de  
9<sup>bre</sup>.
- 7<sup>o</sup> Les livres dont on se sert sont indiqués depuis dans les classes et  
leurs respectives.
- 8<sup>o</sup> Il y a un règlement approuvé par les autorités Constituées provisoires  
en 26 février 1798.
- 9<sup>o</sup> Les classes durent ordinairement 2 heures et demi le matin et autant  
le soir.
- 10<sup>o</sup> Les enfants sont classés comme il est dit ci dessus. N<sup>o</sup> 5<sup>o</sup>

III  
Relations personnelles.  
Institués.

11<sup>o</sup> Les Régents du collège de St Maurice jusqu'à l'époque de la  
plantation de l'arbre de liberté ont été établis par le conseil de la ville  
composé de 12 membres qui avait la régie des fonds et des revenus  
du collège on en établissait 3 ou 4 suivant le nombre des écoles

Et la différence des classes a l'érection de l'arbre fut le 180  
Comité provisoire qui les a nommés ou confirmés.

- 1<sup>o</sup> L'instituteur de la 1<sup>re</sup> classe est de la paroisse de Martigny Bas  
vallais  
Il se nomme Farguet  
il est âgé de 31 ans.  
Chanoine profès dans la Communauté Collégiale de l'abbaye  
de St Maurice  
il fut nommé instituteur à l'époque de la plantation de l'arbre  
de liberté  
Il a enseigné quelque temps la jeunesse à Martigny ensuite il a fait  
de hautes études et est entré à la Collégiale des chanoines de St Maurice  
en 1795  
Il n'a d'autre fonction que celle d'enseigner et celle de ses devoirs  
de religieux.  
le 2<sup>o</sup> Régent est de la commune de Salvan district de St Maurice.  
il s'appelle Jean Pierre Vallat  
âgé de 35 ans.  
il est prêtre et chanoine de la susdite Collégiale  
il a été nommé instituteur à l'époque de l'érection de l'arbre.  
ayant fini ses classes il est entré dans la Communauté en 1792  
il n'a d'autre fonction que celle d'enseigner et de vaquer à  
ses devoirs de religieux.  
L'instituteur de la 3<sup>me</sup> classe a été établi par le conseil et  
confirmé par les autorités provisoires.  
il est natif de la commune d'abondance département du Léman  
Canton d'abondance  
il s'appelle Jean François Bertrand.  
il est âgé de 32 ans.  
il est prêtre du Diocèse de Genève.  
il est instituteur depuis 7 ans il fut demandé pour cet effet  
à son Evêque par le conseil de St Maurice qui l'ayant obtenu

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

ét  
ol  
à  
ce  
q  
fé  
ll  
lé  
qt

B<sub>2</sub>

Le présenté à L'évêque de Lion qui l'admit dans son diocèse lui donna la juridiction spirituelle et l'autorisa à exercer les autres fonctions ecclésiastiques

g Il a quitté son pays demi an avant qu'il fut occupé par les français il sortit immédiatement du séminaire d'Annecy ayant fait cinq ans de Théologie à Annecy et ses autres classes inférieures, il n'a exercé aucun employé en paroisant.

h Il n'a point d'autres fonctions que celle de la Chapelle, il vaque aux exercices de son état de prêtre du diocèse, prédications et autres quand il est requis et que ses occupations le lui permettent.

IV  
Rapports économiques

- 12° Le Collège de St Maurice a quarante mille florins d'obligation soit au le soit au 5° plus deux bats chaque dix quintaux de Marchandise qui desant, les dits deux bats ont été donnés par l'ancien gouvernement du valais
- d. les fonds des écoles ne sont réunis à aucun autre
- 13° on ne paye rien pour être admis.
- 14° le conseil dans le devant fournissait les chambres des Chapelles à la maison de ville dans le nouveau régime l'abbaye fournit 3 chambres pour l'enseignement et une quatrième pour le zème instituteurs qui paye sa pension dans la communauté
- a Le bâtiment a souffert et souffre par les nombreux et fréquents passages des troupes...
- L'ancien gouvernement payait 15 louis au premier, 15 au second, 16 au troisième instituteurs. Le nouveau en a promis autant trop modique à pointement pour un état qui demande autant de soins, de zèle, de patience, et de formés qui de talents et de travail. surtout quand les instituteurs sont obligés de se fournir les heures nécessaires à l'enseignement comme il arrive à St Maurice.

( I )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I

RAPPORTS LOCAUX

- 1° Nom de l'endroit où est située l'école? *St Maurice*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *un village*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *une Commune*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *paroisse de St Maurice; agence d'Evionnaz*
- d. District *De St Maurice*
- e. Canton *Du valais*
- 2° Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *La Rappe un quart d'heure 11 maison hameau; chez-franc, Espinias éloigner d'une demi-heure 3 maison*  
(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)  
*La Rappe Village à un quart de lieue contenant 13 maison*
- 3° Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *La Rappe Village chez-franc Espinias hameau*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *La Rappe - 3 est de Espinias - 4 chez-franc 2*

Evionnaz n° 38.